

# « VIGNOBLES & DECOUVERTES »

## Dossier de candidature

Le patrimoine culturel et/ou naturel et/ou immatériel

**Candidature Initiale**

**Renouvellement**

Votre Territoire :  Bordeaux, Porte du vignoble  Blaye & Bourg  Entre-deux Mers  
 Graves & Sauternes  Médoc  Saint-Emilion, Pomerol, Fronsac

### 1- Renseignements

Nom du site : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Nombre de visiteurs annuels : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du contact : \_\_\_\_\_

Téléphone du contact : \_\_\_\_\_

E-Mail du contact : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

### 2- Critères\* à respecter

\* Tous les critères sont obligatoires

▪ Etre ouvert pendant toute la période d'activité touristique principale de la destination (au moins haute et moyenne saison)

Précisez la période d'ouverture : \_\_\_\_\_

▪ Pour les monuments, musées ou sites de visite, proposer un accueil physique, une billetterie\*

\* L'accueil physique peut être assuré par l'office de tourisme

Remarque : \_\_\_\_\_

▪ Etre fléché, facile d'accès et bénéficier d'un stationnement à proximité

▪ Pour les monuments, musées ou sites de visite, disposer d'un parking dimensionné pour l'accueil de groupes

Remarque : \_\_\_\_\_

▪ Entretien du site assuré par : \_\_\_\_\_

▪ Proposer un parcours de découverte dans au moins une langue étrangère

Laquelle (lesquelles) : \_\_\_\_\_

Oui

- Être le relais d'information vers les autres partenaires touristiques bénéficiaires de la marque
- Remplir **un des critères parmi ceux énoncés ci-dessous** :
  - Etre lauréat du Prix National de l'Oenotourisme
  - Programmer des évènements pour animer la destination
  - Etre dans une démarche qualité et/ou porter la marque Qualité tourisme
  - Proposer une visite en lien avec l'univers du vin
  - Proposer une prestation exemplaire d'un savoir-faire local et/ou une dégustation commentée exemplaire d'un produit du terroir
  - Accepter les cartes de crédit

### 3- Engagements

Le prestataire **s'engage** à :

- respecter l'intégralité des critères du label national « Vignobles & Découvertes » et à se plier aux éventuels **contrôles** du respect des différents critères.
- apposer la plaque « Vignobles & Découvertes » de façon visible (à l'entrée ou à l'accueil), intégrer le logo sur son site internet et ses documents de communication et insérer un lien vers les sites des pilotes et des chefs de file du territoire.
- **renvoyer** la clientèle **vers les autres prestataires** porteurs de la marque, lorsque la prestation répond à la demande du visiteur/client/touriste.
- faire **la promotion** de la marque « Bordeaux Wine Trip, irrésistible vignoble » sur ses supports.
- fournir les **chiffres de fréquentation** de son établissement.
- participer aux **actions d'animation** entreprises par le réseau.
- respecter la **réglementation en vigueur** (notamment en matière d'hygiène, sécurité incendie, accessibilité aux personnes handicapées...) concernant son établissement et disposer de toutes les **autorisations** requises pour exercer son activité.
- fournir une photo en **HD 310x330** et au moins **3 photos HD en 1920x520** pour alimenter le site Bordeaux Wine Trip.

Le comité de pilotage se réserve le droit de **radier** tout établissement ne respectant pas un ou des critères du label. Le prestataire devra alors cesser d'utiliser les outils du label (logo et plaque) dans sa communication.

Cet engagement est signé pour une durée **égale à la validité du label par Territoire**.  
En cas de changement de propriétaire ou de gérant, une nouvelle charte est nécessaire.

Fait à ..... Le ...../...../.....

**Signature et cachet \***

\*signature non électronique

